



BUDGET

PRIMITIF

2024



Investissement
300 381,29 €

Fonctionnement
520 128 €

Budget Primitif
820 509,29 €



RAPPEL

Le budget communal se divise en deux sections

Une section de fonctionnement

La section de fonctionnement est composée des recettes et dépenses courantes. Les recettes proviennent des impôts locaux, et des dotations de l'Etat. Quant aux dépenses, ce sont les frais nécessaires au fonctionnement des services municipaux (salaires du personnel, fournitures...), le remboursement des intérêts des emprunts et les subventions et participations accordées par la ville.

Une section d'investissement

La section investissement est composée des recettes et des dépenses du programme d'acquisition et de travaux. Les dépenses permettent, entre autre la construction de nouveaux équipements. Les recettes proviennent principalement de l'autofinancement, des subventions et des emprunts.



RAPPEL

M57 : La Fongibilité des crédits

La fongibilité des crédits consiste en la possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée par l'assemblée délibérante et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de la section conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT.

Ces virements ne sont réguliers que s'ils ont fait l'objet d'une décision expresse de l'exécutif. Cette décision est un acte soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'Etat, chargé de leur contrôle. Le représentant de l'État contrôle en particulier le bon respect de la limite maximum des virements autorisés par l'assemblée délibérante, fixée au maximum à 7,5 % des dépenses réelles de la section. Ces virements ne peuvent conduire à abonder ou redéployer les crédits relatifs aux dépenses de personnel. Ces virements sont également transmis au comptable public, de manière à ce qu'il reste en mesure de procéder au contrôle de la disponibilité des crédits au niveau de chaque chapitre.

Au-delà du plafond fixé par l'assemblée délibérante jusqu'à 7,5 %, les virements de chapitre à chapitre nécessitent le vote par l'assemblée délibérante d'une décision modificative ou peuvent être prévus à l'occasion de l'adoption du budget supplémentaire. L'adoption de ces délibérations budgétaires sera suivie d'une transmission au représentant de l'État en vue du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire et sera accompagnée de l'envoi d'un nouveau flux budgétaire à Hélios



Autorisation de Virements de crédits de chapitre à chapitre

Proposition de 7,5 %

Soit 35 842 euros en fonctionnement

Soit 18 696 euros en investissement

**LA SECTION
D'
INVESTISSEMENT**



Section d'Investissement

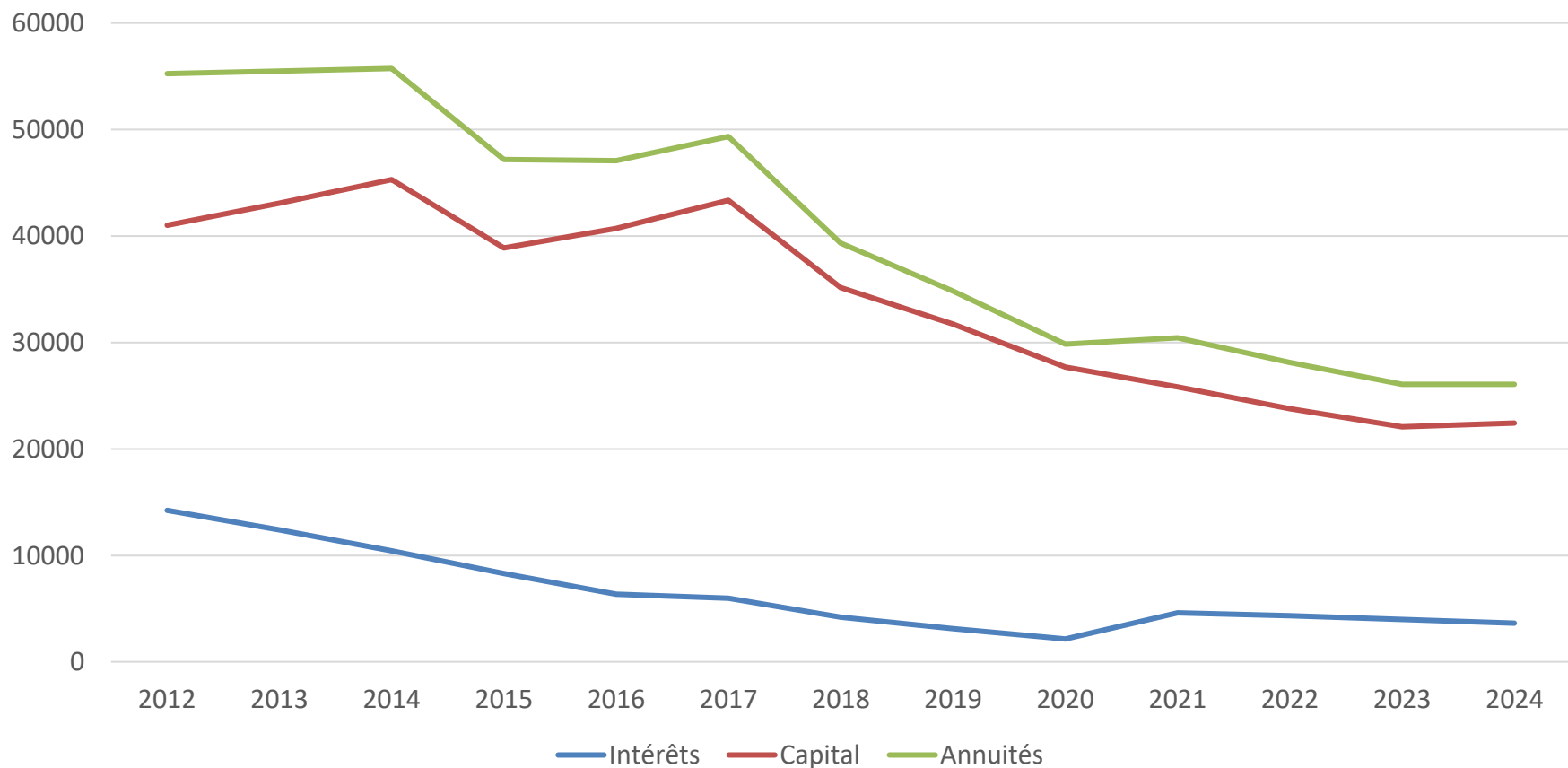
Chapitres Budgétaires		Section d'Investissement	
Chapitre	Libellé	Recettes	Dépenses
001	Résultat reporté (Investissement)	0€	51 090,60 €
021	Virement de la section de fonctionnement	35 012 €	0€
041	Opérations patrimoniales	0€	0€
040	Opérations d'ordre de transfert entre section(travaux en régie en dépenses et amortissements en recettes)	7 210 €	0€
10	Dotations et fonds divers, réserves	125 581,79 €	0€
13-204	Subventions d'investissement	35 843,50 €	4 700 €
16	Emprunts et dettes assimilées	27 800 €	25 420 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	0 €	74 087,01 €
23	Immobilisations en cours		
	Restes à réaliser	68 934 €	145 083,68 €
	Total	----- 300 381,29 €	----- 300 381,29 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

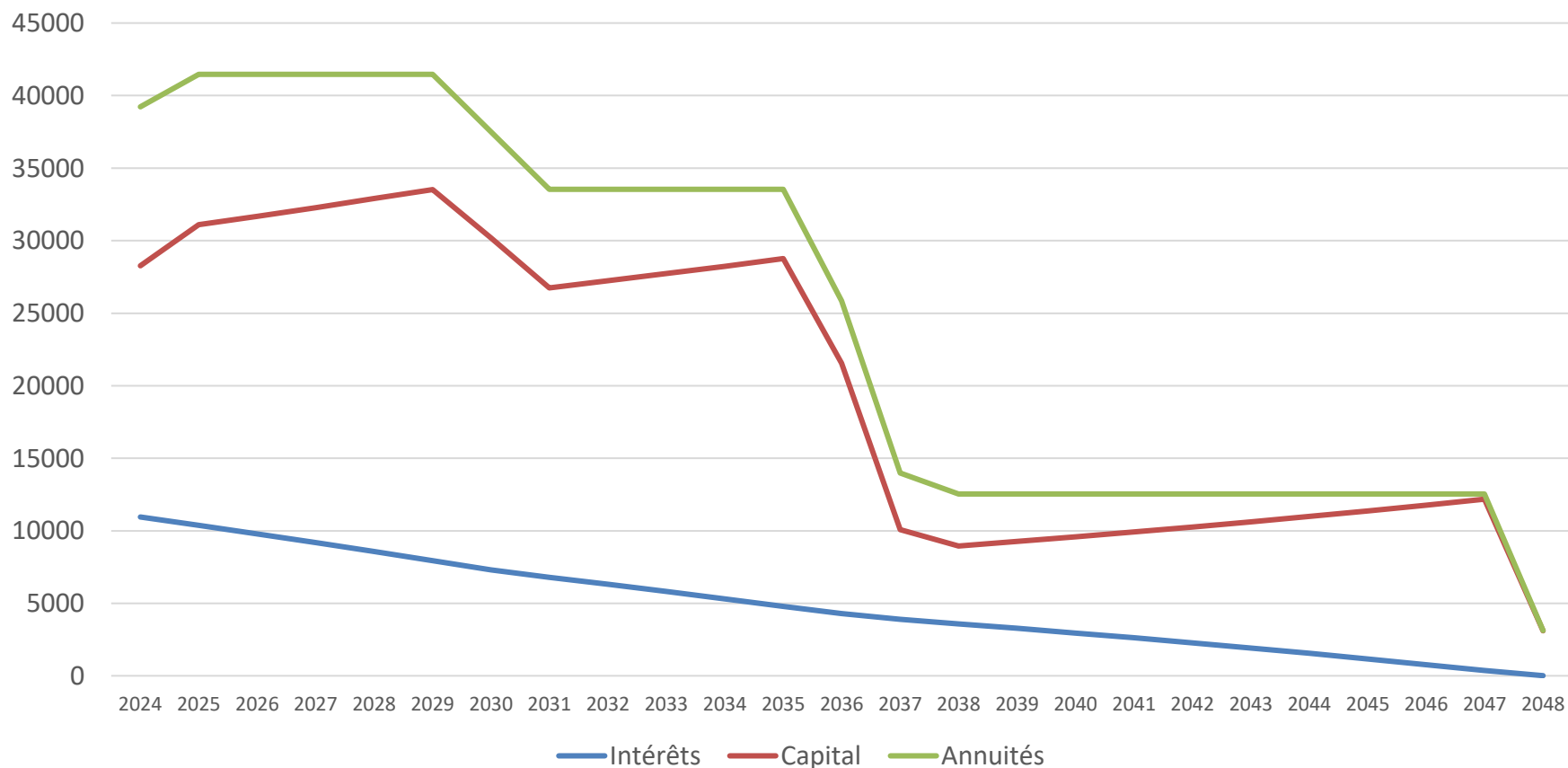


FINANCES SERVICE DE LA DETTE

Compte 16 - Emprunts et dettes assimilés

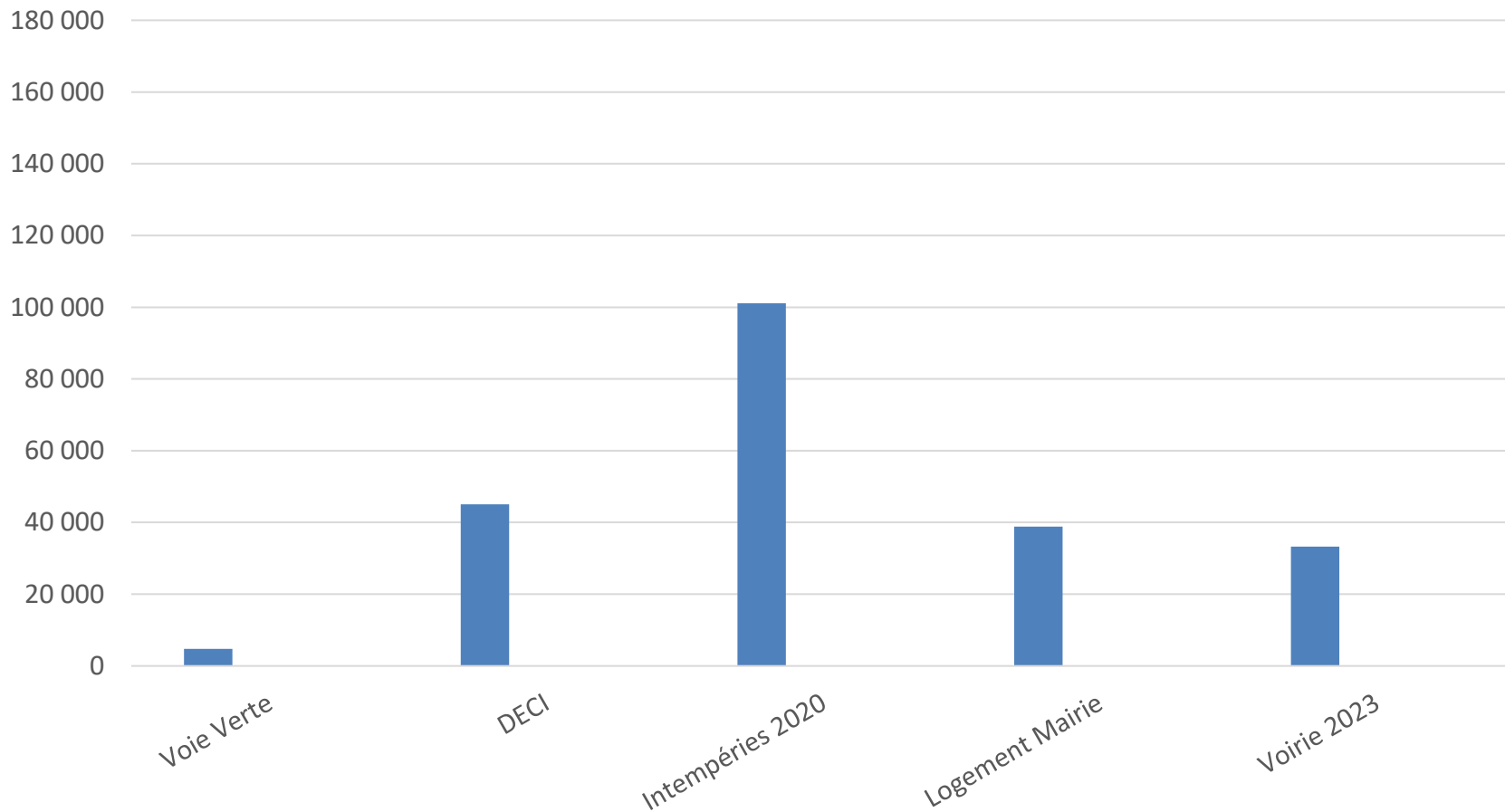


Evolution Prévisionnelle de la dette Consolidation des budgets





Compte 20 à 23 – immobilisations



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Compte 021 – Virement de la section de Fonctionnement

Il s'agit de l'excédent de fonctionnement qui a pu être dégagé sur l'exercice 2024.

Cette année, il s'élève à 35 012 €



CHAPITRE 040

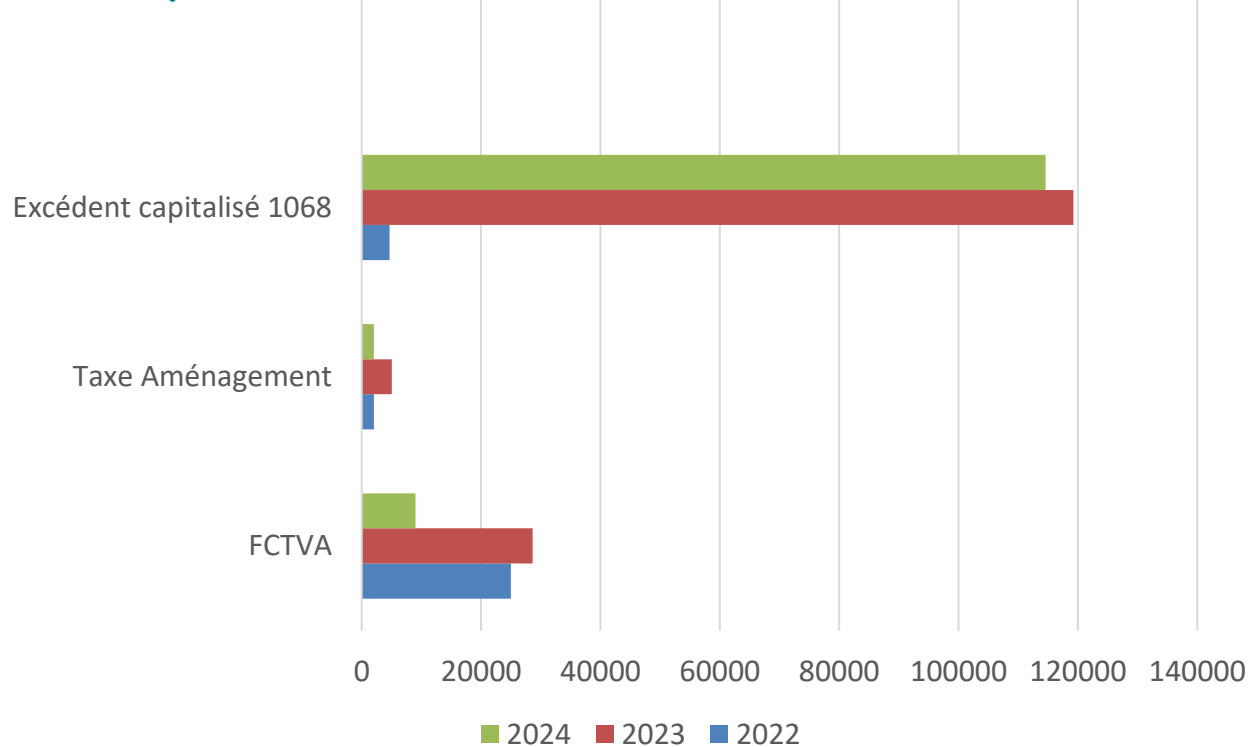
Compte 28 Opération d'ordre de transfert entre section

L'amortissement (ou dépréciation annuelle de l'actif), ne s'applique que sur les biens mobiliers, le matériel, licences, etc... (Les biens immobiliers, les terrains, la voirie en sont exonérés).

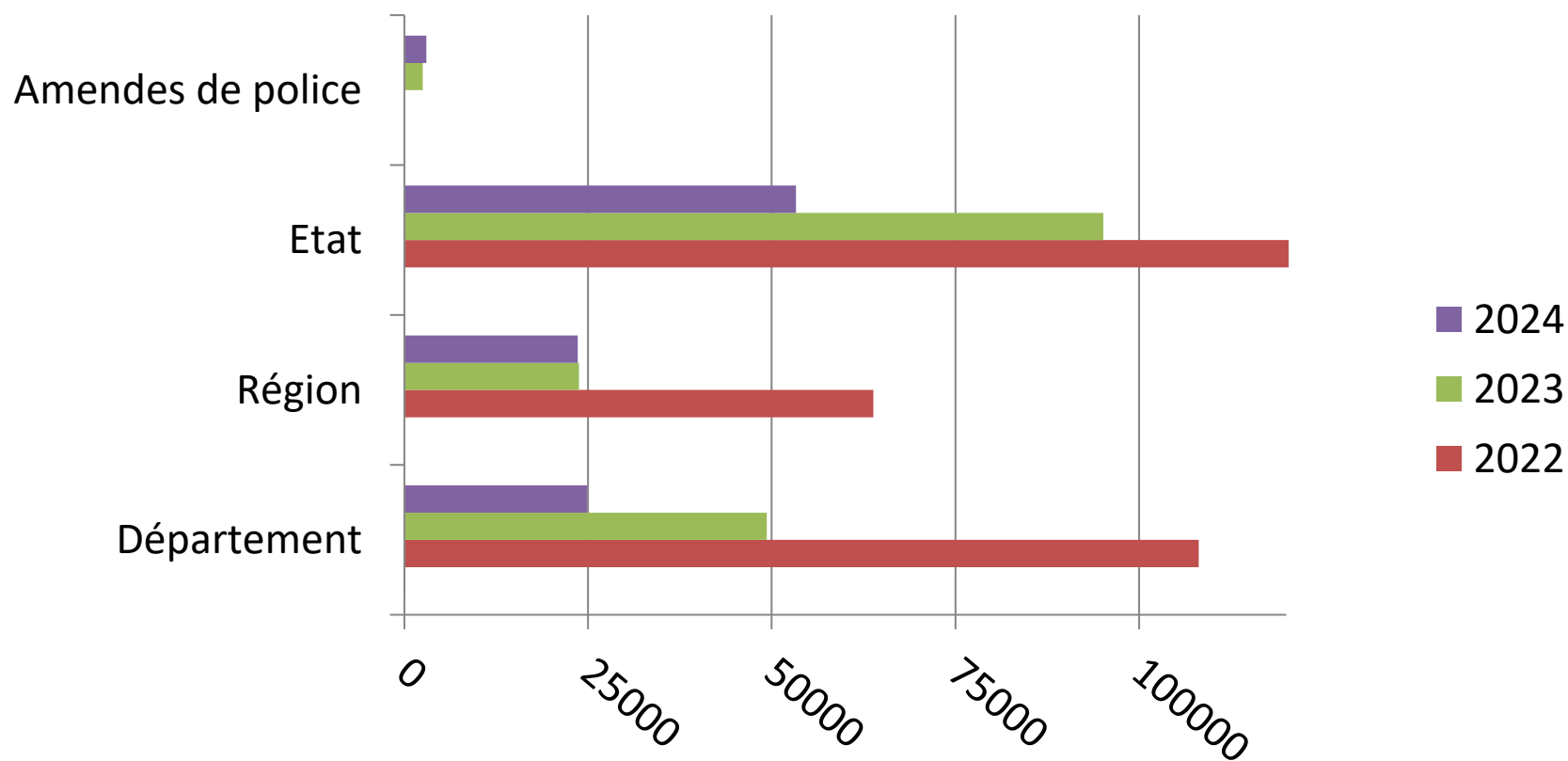
Pour l'année 2024, celui-ci devrait s'élever aux alentours de 7210 €.



Compte 10 – Dotations et fonds divers et réserves



Compte 13 – Subventions d’investissement



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

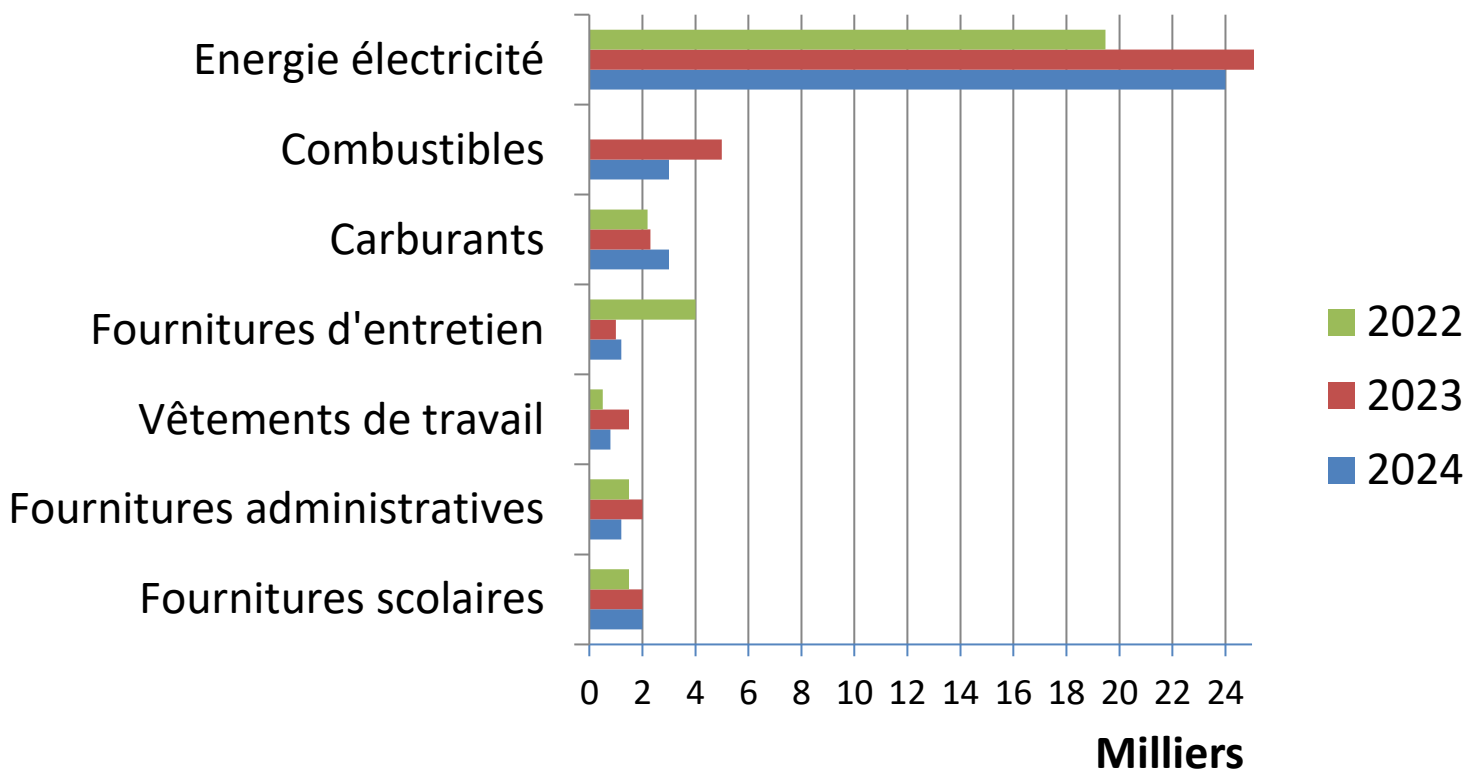
Section de Fonctionnement

Chapitres Budgétaires		Section de Fonctionnement	
Chapitre	Libellé	Recettes	Dépenses
023	Virement à la section d'investissement		35 012 €
002	Excédent de fonctionnement N-1 reporté	0 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre section		7 210 €
011	Charges à caractère général		155 960€
012	Charges de personnel		248 800 €
013	Produits de gestion courante (remboursement personnel)	1 000 €	
014	Atténuations de produits - FNGIR		7 774 €
65	Autres charges de gestion courante		50 727 €
66	Charges financières		3 645 €
67	Charges exceptionnelles		1 000 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations		10 000 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 200 €	
73	Impôts et taxes	164 824 €	
74	Dotations, subventions, participations	209 000 €	
75	Autres produits de gestion courante	70 100 €	
76 et 77	Produits exceptionnels	4 €	
	Total	----- 520 128 €	----- 520 128 €

**LES DEPENSES
DE
FONCTIONNEMENT**

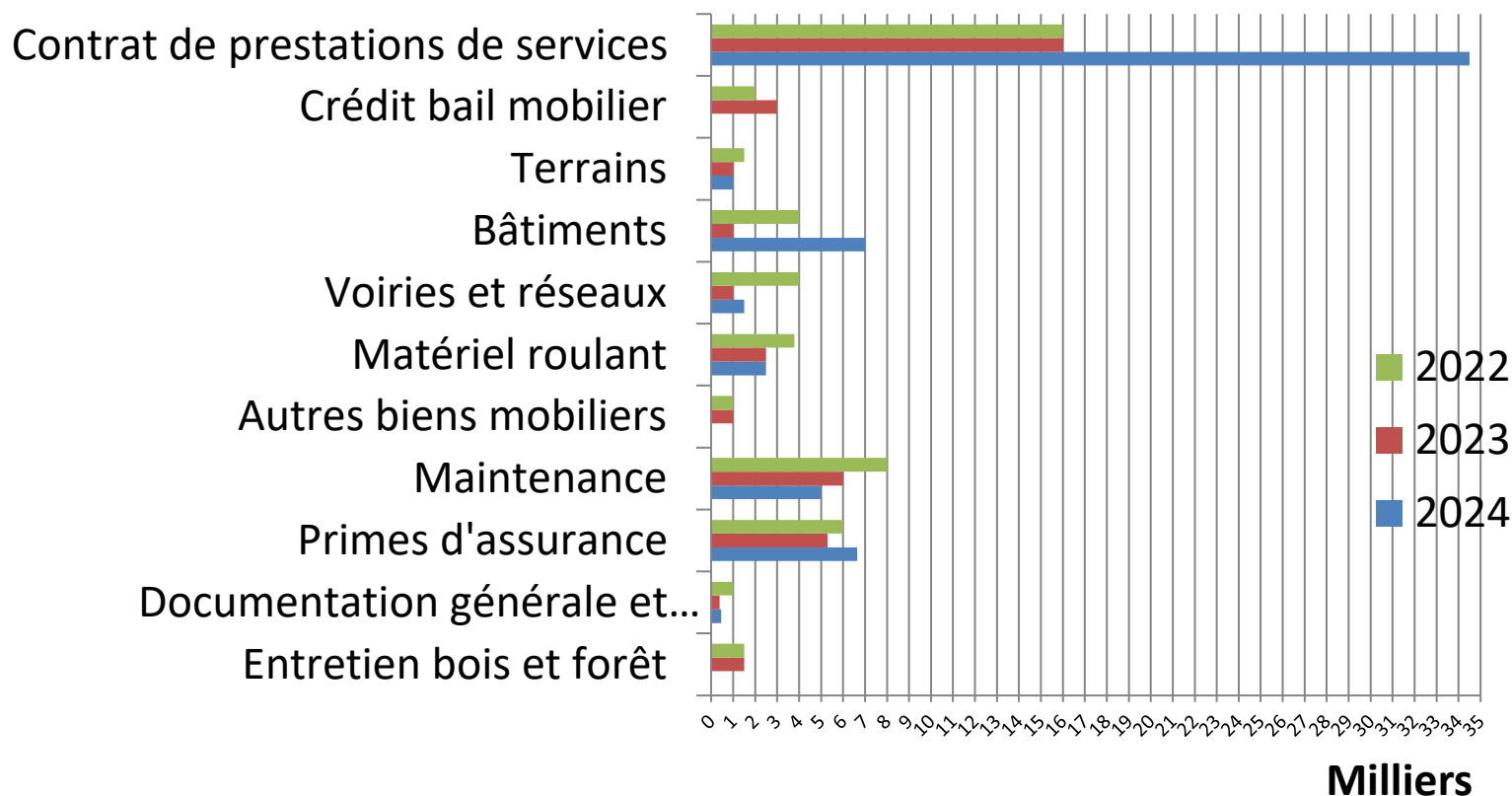
CHAPITRE 11

Compte 60 – Achats de matières et fournitures



CHAPITRE 11 – Charges à caractère général

Compte 61 – Services Extérieurs





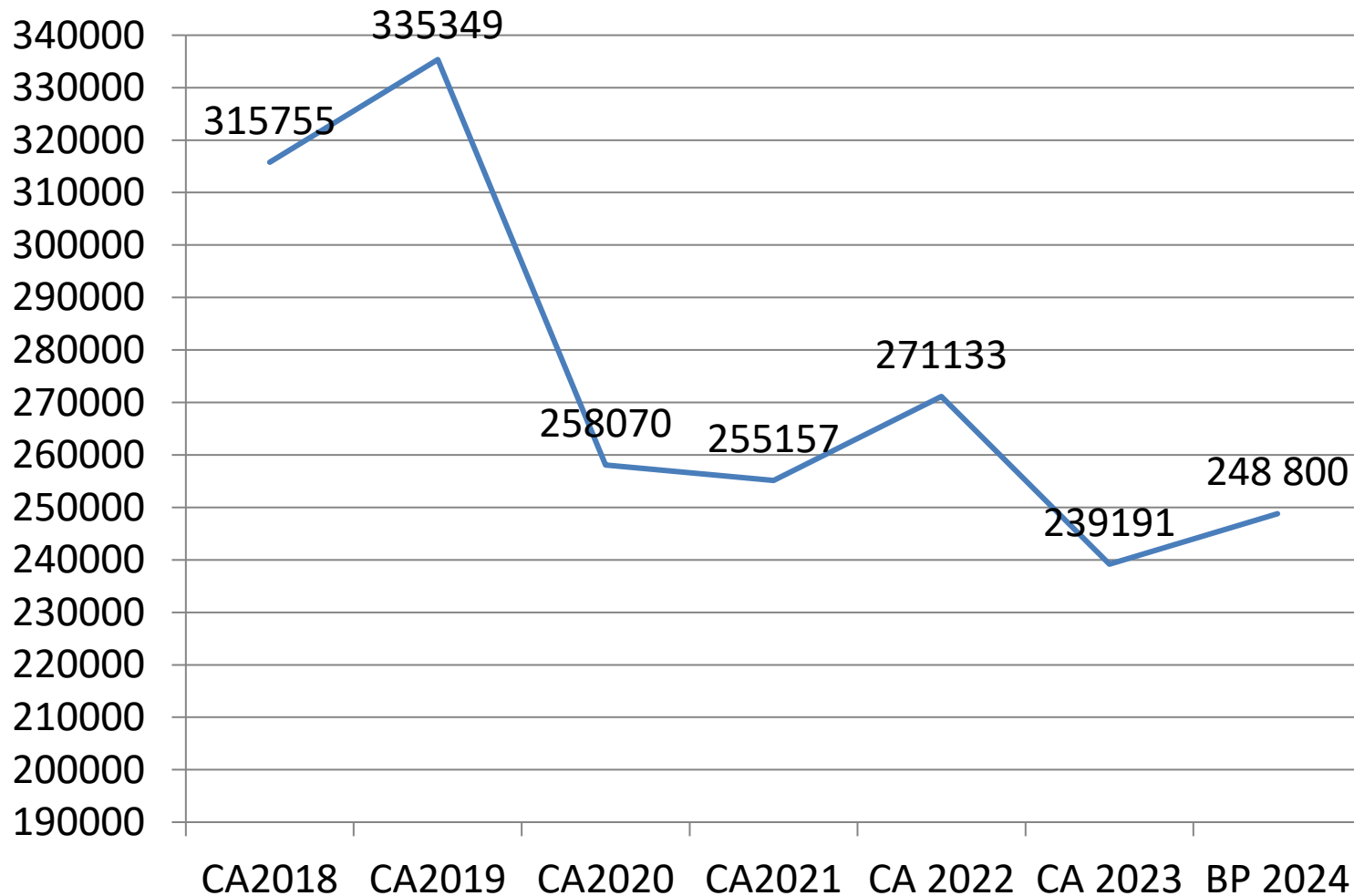
CHAPITRE 11 – Charges à caractère général

Compte 62 et 63 – Autres Services Extérieurs, impôts et taxes

Compte	Libellé	2024	2023
62268	Autres honoraires, conseils	2 500 €	3 000 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	300 €	300 €
6228	Divers	500 €	500 €
6232	Fêtes et Cérémonies	2 500€	4 500 €
6231	Annonces et insertions	250 €	250 €
6236	Catalogues et imprimés	500 €	500 €
6227	Honoraires	2 650 €	3 000 €
6247	Transports Scolaires	2 200 €	1 000 €
6251	Voyages, déplacements et missions	500 €	500 €
6261	Frais d'affranchissement	2 000 €	3 000 €
6262	Frais de télécommunication	5 000 €	6 500 €
63512	Taxes foncières	12 000 €	6 000 €
63513	Autres impôts locaux	9 000 €	2 000 €
6281	Cotisations	4 500 €	5 000 €
637	Autres impôts et taxes	0 €	800 €

CHAPITRE 012

Compte 64 – Charges de Personnel





ETAT DU PERSONNEL au 1^{ER} janvier 2024

Services/Grades	C a t.	Titulaires		Auxiliaires		Contractuels	
		Autorisés	Pourvus	Autorisés	Pourvus	Autorisés	Pourvus
Services Administratifs							
Attaché	A						
Rédacteur	B	1	1				
Adjoints Administratifs	C	2	1			3	2
Services Techniques							
Techniciens	B						
Agent de maîtrise	C						
Adjoints techniques	C	2	2			4	4
ATSEM	C	1	1				



Compte 023- Virement à la section d'investissement

Il s'agit de l'excédent de fonctionnement dégagé en 2024.

Il s'élève à 35 012 €

Cette somme va permettre de financer les investissements de l'année.

Pour mémoire en 2023: **107 422 €**



RAPPEL

CHAPITRE 042

Compte 68 – Amortissement et Provisions

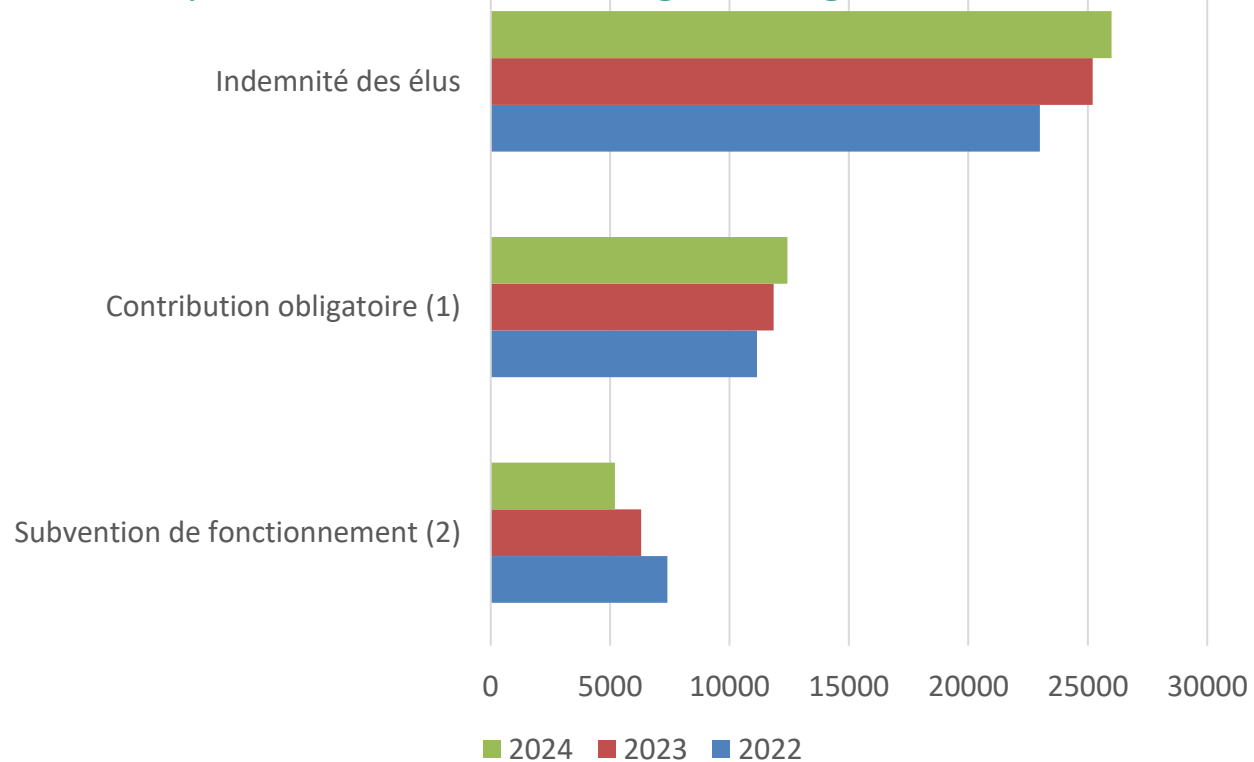
Opération d'Ordre

L'amortissement (ou dépréciation annuelle de l'actif), ne s'applique que sur les comptes 20, 204.

Il est stable comme chaque année, il devrait s'élever pour 2024 autour de 7 210€.



Compte 65 – Autres charges de gestion courante



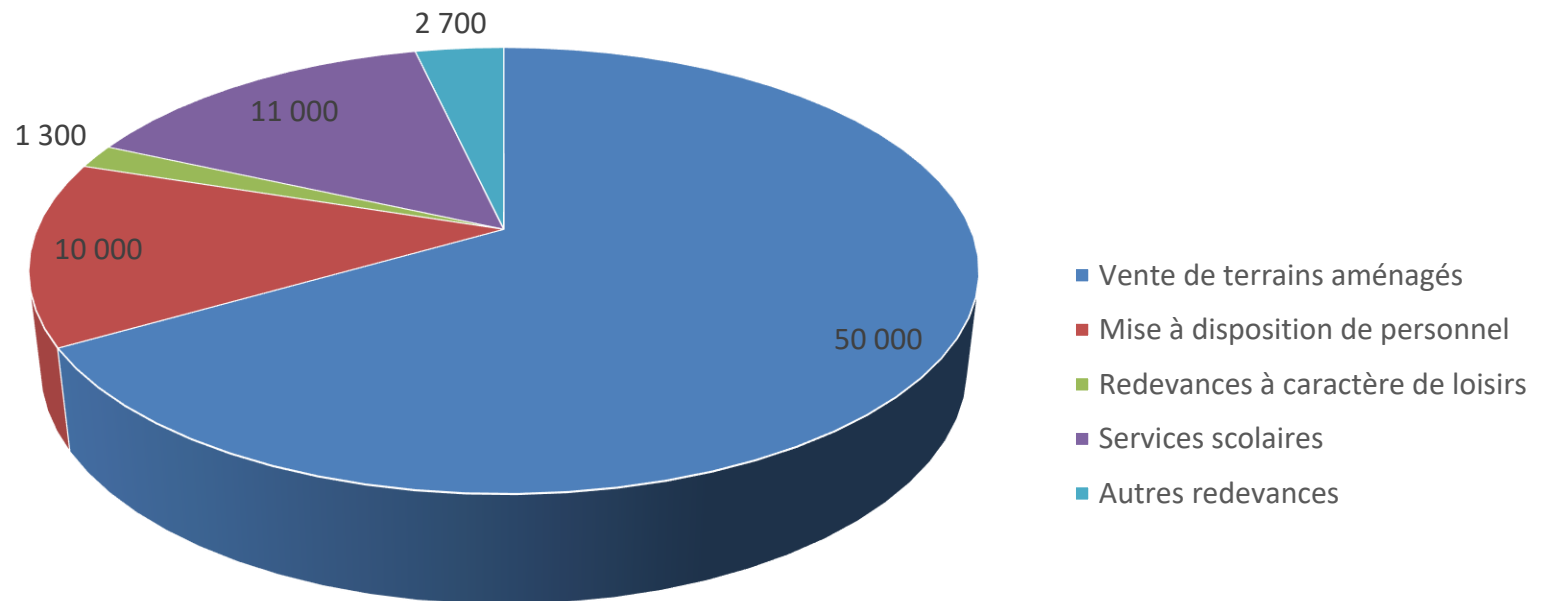
(1) Contingent SDIS

(2) Ligne verte et autres associations

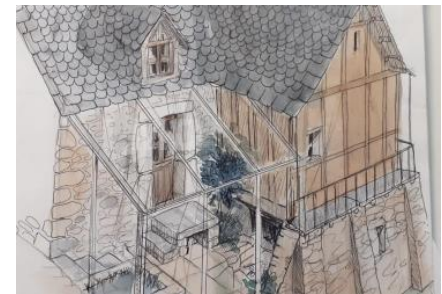
**LES RECETTES
DE
FONCTIONNEMENT**

Compte 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Produits des services



Compte 73 - Impôts et taxes



FONCIER BATI

Taux : 39,81 %

Base : 300 800

Produit : 119 748€

FONCIER NON-BATI

Taux : 290.32 %

Base : 9 200

Produit : 26 709€

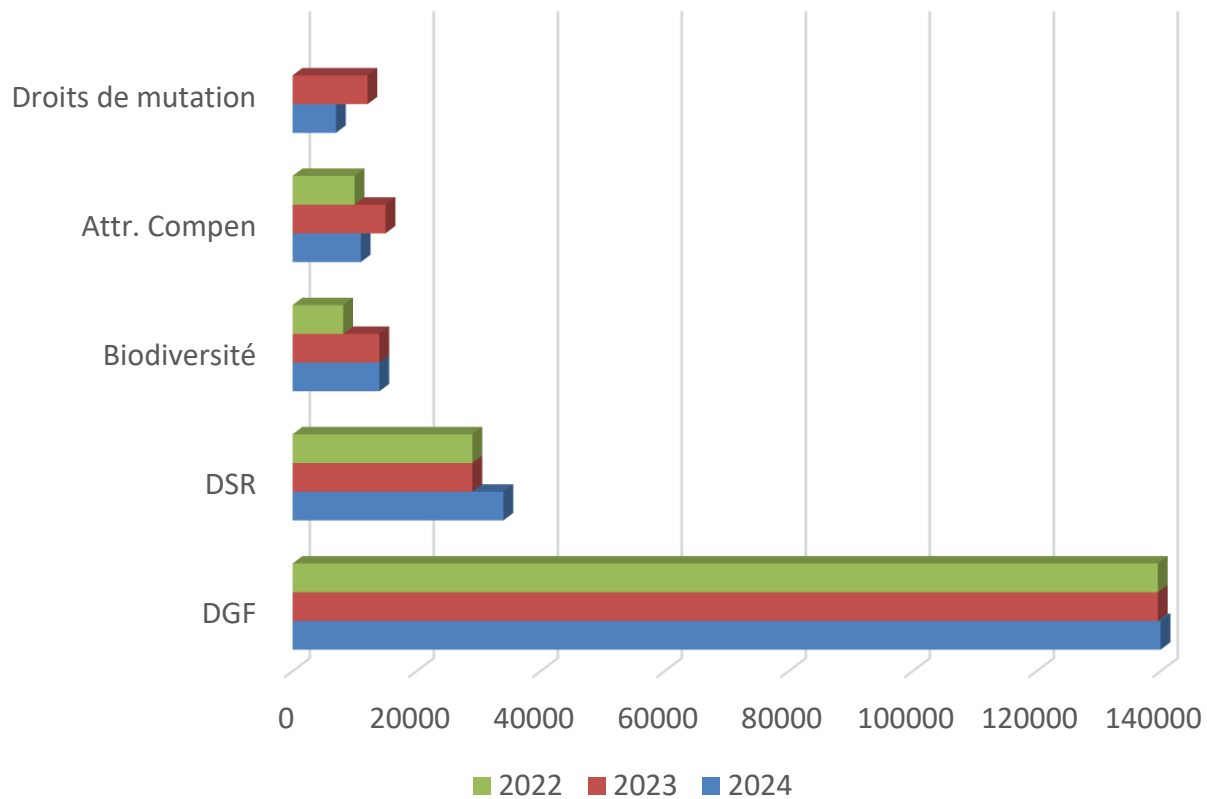
HABITATION

Taux : 13.55 %

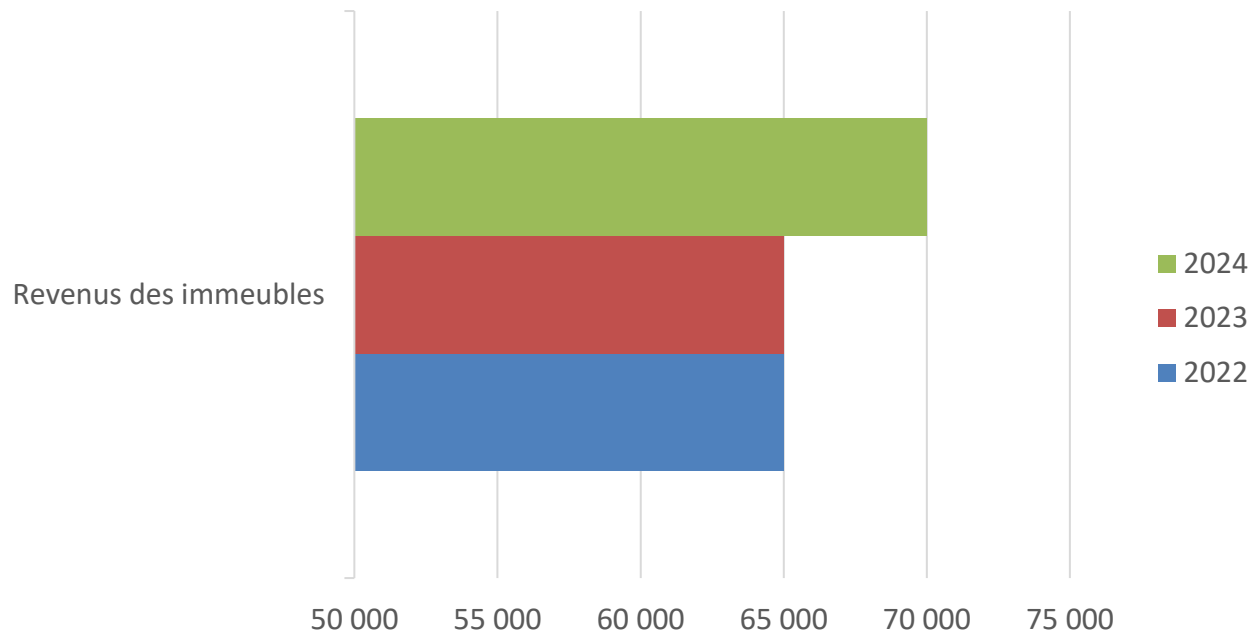
Base : 274 600

Produit : 37 208€

Compte 74 – Dotations et Participations



Compte 75 – Autres produits de gestion courante



LES RATIOS



Ratios Budget Prévisionnel 2024	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (compte de gestion 2018)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 168 €	577 €
Produits des impositions directes/population	359 €	364 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 271 €	743 €
Dépenses d'équipement brut/population	544 €	276 €
Encours de dette/population	1 223 €	535 €
D.G.F./population	341 €	203 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	52 %	35,9 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	96.76 %	86,5 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	42.84 %	39,9 %
Capacité de désendettement	9.5 ans	

Référence : 409 habitants = 230 hab. + 179 Résid. Second.



CONSOLIDATION

Budget	Investissement	Fonctionnement	Budget global
Commune	300 381,29	520 128	820 509,29
AEP	670 392,39	99 346,12	769 738,51
Village Vacances	702 681,40	228 383,38	931 064,78
TOTAL	1 673 455,08	847 857,50	2 521 312,58